

Avant 1787, M. de Bussy, homme d'initiative, avait, de compagnie avec d'autres propriétaires-viticulteurs du Beaujolais et du Mâconnais, fondé une association, espèce de syndicat, pour faciliter la vente des vins du pays. C'était trop tôt : l'association fut dissoute à la suite d'un procès en reddition de comptes, intenté au fondé de pouvoirs des viticulteurs (38). Du reste, on approchait des grands jours, et d'autres soucis allaient occuper le comte de Bussy.

Dès les premiers excès de la Jacquerie en Lyonnais, le colonel de Bussy quitta Villié, emmenant avec lui sa femme et son jeune fils. Un moment d'accalmie se produisant, et sur l'appel des gens de la paroisse, il revient, organise une petite garde bourgeoise destinée à contenir les incendiaires et les brigands, fait patrouille avec elle, protège les châteaux voisins : Corcelle, le Thil, Juliénas. Mais il finit par être suspect même à sa troupe, qui, trompée par les plus atroces calomnies, comme celle-ci : C'est la noblesse et le clergé qui allument les incendies, — menace à tout instant de lui tirer dessus. Au milieu de toutes sortes de violences, M. de Bussy, avec une quinzaine d'amis et de serviteurs, parvient à se préserver, et à force de patience, d'énergie et de sang-froid, sans tuer, ni blesser un seul homme, rétablit la sûreté dans tout le canton. La Jacquerie s'apaise, il fait revenir M^{me} de Bussy et quelques mois s'écoulent. Mais le sens populaire est faussé, et quoi que fasse un gentilhomme, il n'est plus toléré dans sa terre.

Le 14 juillet 1790, jour de la Fédération, M. de Bussy, avec trois de ses amis, se présente à la cérémonie, cocarde au chapeau, pour prêter le serment ; l'officier municipal

(38) Dossier Mignot de Bussy.